

Edito

**Madame, Monsieur,
Mes chers Concitoyens,**



Avant tout, je voudrais vous souhaiter une excellente année 2025, une bonne santé pour vous et vos proches. Une année remplie d'espoir pour des jours meilleurs, pour un monde meilleur. En 2024 il s'est passé beaucoup de choses dans notre pays et dans le monde, et avant tout, des évènements positifs, en particulier chez nous, en France, avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, une fête qui s'est très bien déroulée, qui nous a rassemblés et que nous avons majoritairement suivi, sans oublier l'autre évènement important : la reconstruction de « Notre Dame » et le chantier titanesque qu'il aura fallu pour arriver à un tel résultat. J'ai eu la chance de pouvoir m'y rendre lors du Congrès des Maires de France en novembre dernier où une visite immersive était organisée. Un congrès des maires fort intéressant dont il est question dans un petit article de ce journal que je vous invite à découvrir...

Mais revenons à St Just, en 2024 nous avons continué d'avancer et malgré nos contraintes budgétaires, il s'est également passé beaucoup de choses chez nous. Nous restons déterminés pour la suite, il y a tant à faire ... Pour autant, vous avez pu remarquer que nous respectons fidèlement notre engagement de ne pas augmenter la pression fiscale, les seules augmentations sont celles des bases fixées par l'Etat, la part communale, elle, ne bouge pas, c'est notre volonté, et ce, depuis plusieurs années.

La réhabilitation du Bourg se poursuit et nous avons dernièrement acquis un bâtiment qui, compte tenu de sa vétusté, doit être démolé prochainement. Il se situe en face de l'église et même si rien n'a été encore décidé, nous avons déjà quelques pistes et projets pour donner à cet espace et à l'entrée du Bourg, une image un peu plus propre et attrayante. Mais si vous avez des idées, nous sommes preneurs, à condition, bien entendu, qu'elles soient réalistes et à la portée de nos finances...

Bonne lecture et encore une fois très bonne année et bonne santé à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches.

François CHAUTARD

Maire



En Bref...



106^{ème} congrès des maires à Paris

« Les communes...heureusement ! »

Les 19, 20 et 21 novembre 2024 se tenait à Paris le congrès des maires de France auquel François CHAUTARD participait. Au-delà de l'intérêt que l'on peut retirer dans ce type de rencontre, le simple fait d'échanger avec des élus de communes plus ou moins identiques à la nôtre, rencontrant les mêmes difficultés peut aider à redonner confiance en soi. On peut toujours s'inspirer des bonnes idées des autres surtout quand elles marchent...et faire du « benchmarking » (pardon pour cet anglicisme...)

François Chautard a pu assister à l'atelier du numérique (la photos ci-contre) et à plusieurs conférences comme celle organisée sur le thème de l'efficacité de la gouvernance de l'eau et des politiques de prévention dans ce domaine, du risque cyber, des conflits de voisinage ou des communes rurales en transformation. Puis ce fut le temps de l'Assemblée Générale des Maires de France avec les interventions de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, de la délégation des maires Ukrainiens et du 1^{er} Ministre. Nous traversons une crise politique et

dans cette période plutôt trouble, les communes sont un pôle de stabilité et représentent même un modèle. Ce sont les communes qui font fonctionner les services publics du quotidien, ce sont elles qui agissent et qui améliorent le cadre de vie des habitants, qui font vivre la démocratie à l'échelle locale, qui contribuent à la sécurité publique, à la gestion des risques, à la mise en place des politiques de l'eau et des mesures d'adaptation au changement climatique... La liste est longue et ce congrès a permis aux maires de réaffirmer la nécessité de la décentra-



lisation et de la responsabilité locale.

Alors oui, comme il a été répété tout au long de ce congrès : « Les communes...heureusement ! »



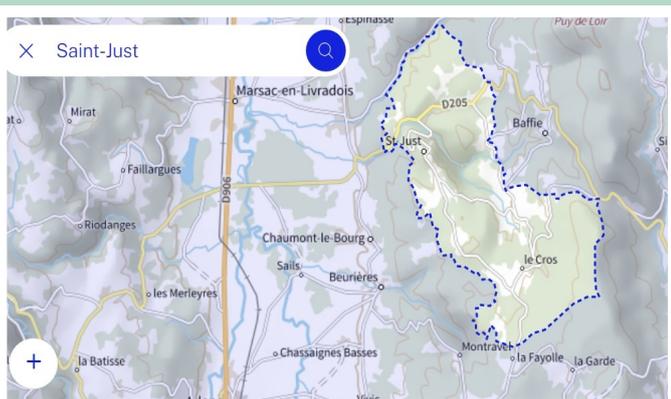
REHABILITATION DU CENTRE BOURG

Si du côté de la place de l'église les choses se mettent en place, en revanche pour l'ancienne Colo, plus communément appelée le Prieuré, les choses ne sont pas si simples. En juin dernier nous avons lancé une étude de faisabilité dont les résultats nous incitent à la réflexion. Si nous voulons donner une nouvelle vie à ce bâtiment, notre seule volonté et nos idées n'y suffiront pas. Nous devons en premier trouver des partenaires (qui ne se bousculent pas malgré nos sollicitations) et des financements, mais là encore, soyons réalistes, nous arrivons au mauvais moment, il ne vous a pas échappé qu'aujourd'hui nous entrons dans une ère de restriction générale. Ce dossier reste malgré tout ouvert et nous vous tiendrons régulièrement informés de ses avancées éventuelles.

Panne de courant: Comment s'informer en situation perturbée ?

Ces temps-ci, nous avons été victimes de coupures de courant pour des causes diverses. Lorsqu'il s'agit de travaux prévus, Enedis nous prévient bien à l'avance, mais en cas d'intempéries, il faut aller aux infos... Si vous souhaitez avoir des

informations sur une panne en cours, rien de plus simple: Vous allez sur le **site Internet Enedis** : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>. Vous renseignez la case en blanc avec le code postal de la commune « 63600 » et sur le menu déroulant, vous cliquez sur St JUST. Vous allez voir apparaître la carte de notre commune, avec les différents secteurs qui sont en panne (*le Bourg, Vareilles, Chassagnolles, Chaillargue, etc*), ceux qui sont en coupure sont repérés avec une pastille bleue, et surtout, vous aurez des informations sur l'heure estimative de retour à la normale. Cette information vous permettra de prendre vos dispositions, d'éviter une rupture de la chaîne de froid avec votre congélateur, de démarrer votre groupe ou tout simplement de renseigner vos voisins...



Des plantes décoratives... Mais pas que...



Comme vous avez pu le voir cet été, la municipalité a innové dans le fleurissement du bourg. Fini les fleurs multicolores qui se fanaient vite et que l'on ne pouvait plus arroser à cause des restrictions d'eau... Place aux plantes rustiques qui poussent, qui fleurissent et qui prospèrent même en pleine sécheresse. Elles sont résistantes et ne demandent que peu d'entretien.



De plus, nous avons mis à la disposition de tous dans le puit des herbes aromatiques que vous reconnaîtrez facilement, du thym, de la ciboulette, de la verveine, de la menthe sauvage, de l'oseille et bien entendu, ce n'est pas que

décoratif, vous pouvez en prendre pour enrichir la saveur d'un plat. Prenez ce dont vous avez besoin, sans plus, en ne coupant que les parties comestibles ...

un espace aromatique se partage...



Travaux de voirie

En 2024, des travaux de réfection de voirie communale ont été réalisés sur la commune pour un montant total de **46 164.75€**.

Ils ont été confiés à l'entreprise EUROVIA. La participation de l'Etat via la DETR s'élève à **9232.95€**, celle de la Région via le FIC à **18391 €** laissant à la commune un solde de **18 540.80€** financés en fonds propres.



Des travaux également à l'école

Le patrimoine scolaire de notre commune n'est pas très important, mais pour autant, il représente une préoccupation majeure. Durant l'année scolaire bien entendu, où chaque détail a son importance, chaque incident pouvant affecter le confort de nos jeunes écoliers est pris au sérieux. Alors, lorsque les congés arrivent et que les lieux sont libérés, c'est

le moment pour la commune d'ouvrir des chantiers d'entretien. Récemment à l'école de St Just, suite aux intempéries que nous avons connues, il a fallu



notamment remettre en état et repeindre le plafond de la cantine. Le chauffage a également été revu et 3 radiateurs ont été installés.



Les Points d'apport volontaire ne sont pas des décharges...



De temps en temps, il arrive que nous retrouvions sur les points d'apport des déchets ou encombrants mal triés. On pourrait y voir là de la malveillance, mais c'est plutôt de la négligence, une négligence qui peut coûter très

Petit rappel: les ordures et les déchets doivent être triés selon des règles précises avant d'être jetés et les objets encombrants doivent être portés dans l'une des 3 déchèteries dont les coordonnées sont reprises au dos de ce journal.

Chaque fois que vous contrevenez à cette règle, la commune est lourdement pénalisée, et la commune, c'est vous... c'est nous !



Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Judi et Vendredi de 9h15 à 11h15
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis
de 14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

APE (Parents d'élèves) Elsa PERRIER

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Anthony MONEYRON

Comité des Fêtes. Aurore BEST

DATES A RETENIR

VŒUX DU MAIRE: 26 janvier

Salon St JUST en ART: du 29 mai au
1er juin.

Fête Patronale organisée par le
Comité des Fêtes: Samedi 12 juillet



Les 12 et 13 octobre était organisé L'Endurokid, une journée organisée par St Just Moto Loisirs rassemblant de nombreux jeunes de 6 à 16 ans passionnés de motocross. Le Président Christophe BEST, qui n'en n'est pas à sa 1^{ère}, a réussi une fois de plus à organiser cette compétition à StJust.

Bravo l'artiste !

Comme chaque année, la commémoration de l'Armistice de 14/18 a eu lieu à St Just devant les élus et de nombreux concitoyens. Après la cérémonie, un vin d'honneur était servi à la salle des fêtes et la Fanfare Marsacoise donna une aubade devant un public conquis.



Beaujolais Nouveau : Une belle réussite à mettre au compte du Comité des Fêtes de St Just. Cette année encore la salle des Fêtes était remplie de Beaujolais et les amateurs n'ont pas été déçus, d'autant que les « cochonnailles chaudes » étaient de la partie. Bravo le Comité et à l'année prochaine.

Cette année pour le Repas des aînés, la Municipalité avait choisi de « jouer à domicile » puisque le repas était servi à la Salle des Fêtes... C'est le restaurant « le Grand Rif » qui a été retenu pour le menu, un menu bien concocté avec un délicieux feuilleté de crevettes cabillaud, un civet de Cerf aux griottes et un succulent dessert. Ceux qui n'avaient pas pu se rendre à l'invitation ont eu droit à un colis



Le 16 décembre dernier avait lieu le traditionnel « Noël de l'école » à la salle des Fêtes de St Just. Au programme : un spectacle donné par les enfants, des cadeaux, une collation, sans oublier, bien entendu, le Père Noël... Beaucoup de parents et d'amis s'y sont rendus. Un grand merci aux organisateurs et aux enseignantes pour ce moment festif.

François CHAUTARD

et son Conseil Municipal

Vous présentent leurs meilleurs vœux



Cérémonie des vœux du Maire
Dimanche 26 janvier 2025 à 11h
à la Salle des Fêtes.

DEUX MILLE
25